

**SEANCE DU 03 OCTOBRE 2016**

DELIBERATION N° 9

Nombre de  
membres en  
exercice : 29  
Présents : 24  
Votants : 29

Pour : 21  
Contre : 7  
(3 oppositions)  
Abstention : 1  
(ND)

L'an deux mil seize, le trois octobre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 27 septembre 2016

Membres présents : F.GONZALEZ, MA THEBAUD, L.DARRIBEROUGE, G. LASSABE, P.ACEDO, J.DOS SANTOS, MJ ROQUES, M. EVENE, C.ORDONNES, A.VALOT, D.ARMENGAUD, G.ELGART, JM.BAGNERES-PEDEBOSCQ, M.LORDON, JD BONNOME, G.MOSCHETTI, C. DUFOUR, S.PUYO, N.DAUGA, J.DUBOURDIEU, M.DUBROCA, JP CRESPO, C.MARTIN, F.DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : UA. DEL PRADO (procuration à G.MOSCHETTI), A.LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES-PEDEBOSCQ), I.OXOBY-PAGNAN (pouvoir à MA THEBAUD), MJ ESPIAUBE (pouvoir à JP CRESPO), P.FAVRAUD (pouvoir à C.MARTIN)

Secrétaire de séance : JD BONNOME

**Objet :**  
**Développement durable – Adhésion à un groupement de commande pour le lancement d'une démarche expérimentale de déploiement de vélos à hydrogène. Autorisation accordée à Monsieur le Maire de signer la convention de groupement de commande**

Madame Marie Ange THEBAUD, Adjointe, fait part de la sollicitation de l'ACBA auprès de ses communes membres de s'inscrire dans une démarche expérimentale par l'acquisition de vélos à hydrogène à destination de tous leurs agents.

D'un temps de charge inférieur à 5 minutes, ces vélos sont moins contraignants que les vélos à assistance électrique classiques. Ils sont également d'une autonomie bien supérieure (100 km contre 50 pour un vélo électrique).

L'expérimentation proposée s'inscrit dans le droit fil des objectifs du Plan Climat Energie Territorial, dans une logique de réduction des polluants atmosphériques, des émissions de gaz à effet de serre et des consommations en ressources fossiles.

Il est précisé que ce groupement de commande va porter sur l'acquisition d'au moins de douze vélos pour les services de l'ACBA et les Villes d'Anglet, Bayonne, Biarritz et Boucau.

Pour Boucau un besoin de trois vélos a été identifié au sein des services :

- . un dédié pour le service des sports
- . un pour les divers déplacements des agents de la mairie
- . un pour le CCAS

Ce projet est éligible à des financements de la Nouvelle Région Aquitaine et de l'Etat au titre de l'appel à projet « Ville respirable en 5 ans » dont l'ACBA a été lauréate. Le taux de subvention s'élève à 80 % tant pour l'acquisition que pour l'exploitation (maintenance...) des vélos.

Il est précisé que la durée du groupement de commande en vue de l'acquisition et de l'exploitation des vélos à hydrogène est fixée à 4 ans. L'ACBA sera désignée coordonnateur du groupement de commande.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les termes de la convention de groupement de commande en vue de l'acquisition de trois vélos à hydrogène et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,  
Après en avoir délibéré,

. approuve les termes de la convention de groupement de commande en vue de l'acquisition de trois vélos à hydrogène pour la Ville de Boucau,  
. autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention avec le Président de l'ACBA et les représentants des Villes adhérentes au groupement de commande.

Pour extrait certifié conforme

Boucau, le 4 octobre 2016

Le Maire,

Francis GONZALEZ



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 05/10/2016

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 05/10/2016